Bimensuel
socialiste
féministe
écologiste

solidaritéS

381
14 01 2021
4 fr. / 4 €

National 5
2e pilier : l'impossible réforme

Votations 11
Moins de salaires et plus de profits... *What else?*

International 13
Démonstration de force de l'extrême droite étasunienne

À lire 15
Une vie révolutionnaire en noir et blanc

Votations 3

«INTERDICTION DE SE DISSIMULER LE VISAGE»

ISLAMOPHOBIE NON DISSIMULÉE

Édito

Malgré la crise, cap vers 2021

Une *syndémie* constitue un tableau épidémique où les facteurs biologiques, économiques et sociaux s'entremêlent de telle manière que nous ne savons plus si les décès sont dus au coronavirus ou à notre système capitaliste mortifère. Nous y sommes. Au cours de l'année 2020, les organisations associatives, syndicales et politiques ainsi que les mouvements sociaux ont tâché de porter les revendications issues de la base. L'année 2021 sera, quant à elle, décisive pour donner des perspectives de lutte sur plusieurs fronts, cette dernière étant le seul remède contre la crise structurelle.

La syndémie a accentué l'un des plus grands apports des féministes des années 70, soit la visibilisation des tâches de reproduction, effectuées pour la plupart gratuitement. La Grève féministe a donc insisté, conjointement avec les organisations syndicales, sur la revalorisation salariale et sociale des métiers dits essentiels. Ceux-ci ont pour spécificité d'être précaires et sont majoritairement occupés par les femmes. Le mouvement a ainsi exprimé son soutien aux travailleur·euse·s en première ligne comme aux travailleur·euse·s du *care*, accomplissant un travail non rémunéré mais essentiel pour la société, un des axes centraux de son Programme pour une sortie féministe de la crise. →

Féminisme 10
ARGENTINE: VICTOIRE D'UNE LUTTE FÉMINISTE PERMANENTE

En ce début d'année, la Grève féministe se réunira lors des Assises régionales du 30 janvier pour discuter de ses priorités et stratégies pour 2021. Plusieurs batailles sont à mener comme celle contre l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, contre l'initiative anti-burqa de l'UDC, profondément raciste, islamophobe et sexiste; mais aussi l'organisation des prochaines grandes échéances de mobilisation, notamment celle du 14 juin.

Quant à la Grève du Climat, si le mouvement vient de publier son Plan d'Action Climatique, comportant 138 mesures développées sur 377 pages, il doit désormais mettre en œuvre sa nouvelle stratégie nationale et radicaliser ses modes d'action traditionnels. La prochaine mobilisation internationale, qui se déroulera le vendredi 19 mars, constitue ainsi une étape décisive pour la Grève du Climat. Ce sont également les nombreux procès des militant·e·s écologistes qui vont rythmer l'année 2021. Loin d'être un frein à l'action, ces événements peuvent, au contraire, servir de catalyseur aux futures mobilisations collectives des mouvements sociaux et à l'établissement de solidarités entre les différentes luttes sociales. Mais d'autres échéances sont tout aussi cruciales : à court terme, défendre la colline du Mormont aux côtés des zadistes d'Eclépens ; à moyen terme, la manifestation nationale « L'alimentation est politique ! », le référendum contre la Loi sur le CO_2 et, surtout, la Grève pour l'Avenir le vendredi 21 mai.

Et si les crises partagent des causes communes profondes, il est nécessaire que ces différentes luttes convergent contre un même ennemi commun : un système capitaliste, patriarcal et raciste. Rendons cela possible à travers la Grève pour l'Avenir, en liant organiquement les mouvements écologistes et féministes avec le monde du travail. Esquissons des revendications répondant conjointement aux attentes immédiates de la population : la fusion du 1e et du 2e pilier du système de retraites, l'investissement dans les services publics en y intégrant le travail du care non rémunéré et le prélèvement du taux unique sur les hauts revenus pour financer un plan d'urgence féministe et écosocialiste !

Tamara Knezevic Steven Tamburini ■

AGENDA

Vaud

VE 26 FÉVRIER 20 H
THÉRAPIES DE CHOC DANS LES PAYS DE L'EST

Conférence de Catherine Samary, économiste marxiste
La conférence aura évidemment lieu dans le plus strict respect des règles sanitaires
20 h Espace Dickens
Org. : Jeunesse socialiste vaudoise, Cercle de débat Rosa Luxemburg, Pages de Gauche

National

VE 15 SA 16 JANVIER

L'AUTRE DAVOS: SOLIDAIRES ET COMBATIFS·VES CONTRE LA CRISE

EN LIGNE SUR ZOOM ET FACEBOOK LIVE

Ve	19 — 21:30	Capitalisme et Covid-19 : Les causes de la catastrophe (plénière)
Sa	10:30 — 13:00	Capitalisme et écologie: du changement climatique à la pandémie
		Corona, *care*, crise
		Discussion pour les *People of Color (PoC)* sur l'*empowerment*
	14:30 — 17:00	Impérialisme et pandémie dans le Sud global
		Black Lives Matter et le nouveau mouvement antiraciste
		Décoloniser le mouvement climatique
	18:00 — 20:00	Le monde en crise : développer des alternatives solidaires (plénière)

À voir

VE 15 — DI 17 JANVIER

PALESTINE : FILMER, C'EST EXISTER

La 9e édition n'a pas pu avoir lieu. Découvrez gratuitement sur le site 4 courts-métrages, emblématiques du thème « Palestine : confinement depuis 72 ans », dans lesquels la caméra capte l'humour, l'ironie, l'autodérision et la poésie, comme autant d'expressions de la résistance à l'enfermement du peuple palestinien.

ARAFAT AND I
Mahdi Fleifel
fiction, 2008
À Londres, Marwan a enfin rencontré la fille qu'il va épouser, Lisa, qui est née le même jour que le président Arafat !

JOURNEY OF A SOFA
Alaa Al Ali
fiction, 2014
Pas facile de transporter un sofa lorsqu'on habite dans le camp de réfugié·e·s de Chatila (Liban).

SARD
Zeina Ramadan
documentaire, animation, 2019
Pendant un an, Reham parle par FB à Zeina de son rêve d'étudier à l'étranger et de quitter Gaza.

MADE IN PALESTINE
Mariam Dwedar,
docu, 2019
Des millions de personnes ont un foulard palestinien. Combien sont fabriqués en Palestine ?

Impressum

Éditeur
Journal solidaritéS
Case postale 2089
1211 Genève 2
T +41 22 740 07 40
E journal@solidarites.ch
W solidarites.ch/journal

Tirage
5 000 exemplaires
23 n° par an

Comité éditorial
Clara Almeida Lozar
Laura Cazador
Pierre Conscience
Joseph Daher
Margaux Lang
Aude Martenot
Julien Nagel
Pierre Raboud
José Sanchez

Relecture
Gaëlle Kovaliv
Marc Leemann
Gabriella Lima
Guy Rouge

Couverture
Niels Wehrspann

Maquette et mise en page
Niels Wehrspann

Webmaster
Sébastien L'Haire

Pascal Vosicki
Françoise Wos

Abonnements
Annuel fr. 80
Étudiant·e·s, chômeurs·euses, AVS/AI... 40
Soutien 150
3 mois à l'essai Gratuit !
▶ Pour payer : CCP 17-216950-1
IBAN CH28 0900 0000 1721 6950 1
Demandes d'abonnement et changements d'adresse :
▶ **abos@solidarites.ch**

Contacts régionaux du mouvement

Genève
25, rue des Gares
Case postale 2089
1211 Genève 2
T +41 22 740 07 40
E info@solidarites.ch
W solidarites.ch/geneve

Fribourg/Freiburg
Case postale 532
1701 Fribourg
E fribourg@solidarites.ch

Neuchâtel
Case postale 3105
2001 Neuchâtel
T +41 77 502 79 53
E ne@solidarites.ch
W solidarites.ch/ne

Vaud
5 place Chauderon
1003 Lausanne
T +41 79 302 38 34
E vaud@solidarites.ch
W solidarites.ch/vaud

National Votations Racisme

ISLAMOPHOBIE NON DISSIMULÉE

Les citoyen·ne·s suisses voteront en mars 2021 sur l'initiative populaire islamophobe « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage ». L'objectif principal est une nouvelle campagne de stigmatisation contre les populations musulmanes.

Déposée en 2017 par le comité d'Egerkingen (déjà à l'origine de la votation « Contre la construction de minarets » en 2008), cette initiative est soutenue par l'UDC et par une majorité du groupe du centre (PDC, PBD et PEV). Elle prend sa source dans l'initiative tessinoise « Interdiction de la dissimulation du visage dans les lieux publics », initiée par le mouvement « Trouble-fête » avec le soutien de la Lega et de l'UDC, et acceptée par plus de 65 % des suffrages en septembre 2013.

Le racisme en campagne permanente

Le texte d'initiative a délibérément évité toute référence au voile intégral musulman. Mais ne nous y trompons pas, la burqa est l'objet principal d'accusation du comité d'Egerkingen et de ses soutiens, l'initiative ayant pour corollaire la discrimination envers les musulman·e·s plus généralement. Les visuels de campagne des initiant·e·s sont d'ailleurs limpides, puisqu'on y voit une image d'une femme en burqa, estampillée *« stop à l'extrémisme »*.

Cette votation s'inscrit dans une campagne continuelle et toujours plus stigmatisante contre les personnes non blanches, mais aussi contre les personnes musulmanes. L'UDC veut continuer à promouvoir et renforcer un discours xénophobe et islamophobe tout en maintenant une orientation néolibérale économique et destructrice sur le plan écologique.

L'égalité instrumentalisée

L'UDC et ses partisan·e·s ne cessent également d'instrumentaliser la question de l'émancipation des femmes dans leurs campagnes contre les étranger·ère·s et les populations musulmanes en particulier. Lors de la journée historique de la Grève féministe du 14 juin 2019, l'UDC romande, qui bien sûr ne la soutenait pas, avait organisé un repas de soutien pour une fondation anti-avortement (Aide suisse pour la mère et l'enfant). Pas surprenant de la part d'un parti qui avait soutenu l'initiative populaire « Financer l'avortement est une affaire privée », laquelle proposait d'exclure l'interruption volontaire de grossesse des prestations remboursées par l'assurance maladie (LAMal), refusée en votation en février 2014. L'UDC est au contraire un ennemi historique des avancées des droits des femmes.

D'autres voix se revendiquant *« de gauche et féministes »* soutiennent également l'initiative au nom de l'égalité, en déclarant que *« le voile intégral n'est rien d'autre qu'une prison mobile réservée aux femmes »*. Leur argument paternaliste – *« nous n'avons jamais considéré le fait que certains individus acceptent ou même adhèrent à la discrimination dont ils sont victimes comme une raison d'arrêter de combattre cette même discrimination »* – nie l'agentivité des femmes portant la burqa et ignore que cette initiative ne fera au contraire que renforcer les discriminations auxquelles elles sont déjà soumises.

L'autodétermination versus l'État patriarcal

De telles orientations politiques sont en porte-à-faux avec toute idée d'autodétermination des femmes par elles-mêmes, en jetant l'anathème sur les femmes portant la burqa, en parlant en leur nom et en les déclarant automatiquement oppressées sans leur donner la parole ou même les écouter. De plus, l'utilisation de l'appareil répressif de l'État n'est jamais un véhicule d'émancipation. Les femmes de confession musulmane, déjà suffisamment discriminées et sujettes à des stéréotypes ayant un impact considérable sur la réalisation de leurs droits, n'ont pas besoin que l'on décide à leur place.

Il est à signaler que l'organisation Terre des Femmes (TdF), qui s'engage en faveur de l'égalité des sexes et combat les violences liées au genre, s'est prononcée sans ambiguïté contre une interdiction de la burqa, de même que la section suisse d'Amnesty International. TdF la qualifie d'*« hypocrite »* : revendiquer une interdiction de la burqa au nom de l'égalité n'est autre qu'une *« instrumentalisation raciste »*.

Le Comité des droits de l'homme de l'ONU a d'ailleurs estimé en 2018 que la loi française sur l'interdiction de la burqa portait une atteinte disproportionnée à la liberté religieuse et constituait en même temps une *« une forme de discrimination croisée basée sur le sexe et la religion »*.

Voter en faveur d'une initiative qui ne fera que renforcer une forme de discrimination au nom de la lutte contre les discriminations faites aux femmes est un non-sens politique. Le voile et la burqa, imposées ou retirées par la force (par un État et/ou un individu), sont des actes réactionnaires qui vont à l'encontre de tout soutien à l'autodétermination des femmes.

Paola Salwan Daher Joseph Daher ■

Manifestation contre l'islamophobie, Lausanne, octobre 2017

Gustave Deghilage

National Votations

NON À LA PRIVATISATION DES SERVICES D'IDENTIFICATION ÉLECTRONIQUE

La digitalisation d'un nombre croissant de services a donné naissance à une nouvelle industrie pour les sécuriser par des méthodes complexes de cryptographie. Un marché spécialisé en forte progression qu'un groupe de grandes compagnies veut contrôler. Votons contre la commercialisation des passeports numériques le 7 mars !

La loi fédérale votée le 27 septembre 2019 sur l'identification électronique (LSIE) devrait permettre aux citoyen·ne·s suisses de s'identifier en toute sécurité sur Internet. Le passeport numérique serait fourni par des privés reconnus par une commission fédérale indépendante. Un référendum avait été lancé par une alliance composée notamment de la Société Numérique, et soutenu par le PS, les Vert·e·s et le Parti pirate.

La Confédération veut donc déléguer à un consortium privé la fourniture du passeport numérique. Cette volonté politique créerait une situation irréversible et placerait le secteur privé dans une position dominante pour préparer et gérer le cadre informatique de la majorité des futures transactions digitales.

Qui est Swiss Sign ?

La société Swiss Sign a été créé en 2001 sous forme de société anonyme. Sa reprise par La Poste à 100 % en 2006 peut sembler judicieuse pour lui fournir ses premiers certificats électroniques. Forte de cette reconnaissance, la société (et donc la direction de La Poste) élargit la liste des client·e·s. En 2009, deux millions de certificats sont produits pour l'assureur Helsana.

En 2010, elle est reconnue par l'administration fédérale, puis par l'autorité suisse de surveillance des marchés financiers (FINMA) trois ans après.

C'est ainsi que s'ouvre le très lucratif marché des certificats électroniques, dont l'utilisation ne cesse de croître, à mesure que le nombre de transactions digitales augmentent. Aux transactions classiques de paiement viennent s'ajouter de multiples applications s'appuyant sur des certificats électroniques, comme par exemple la consultation des sites web avec le protocole HTTPS.

Swiss Sign est devenue le 8 mai 2017 une co-entreprise de la Poste et des CFF, lesquelles participent à hauteur de 50 % chacune. Son nouveau CEO, Markus Naef, va faire entrer l'entreprise dans une nouvelle ère. La même année La Poste, les CFF, Swisscom, Credit Suisse, Raiffeisen, UBS, Zürcher Kantonalbank, le prestataire financier SIX (propriétaire de la bourse suisse, 3e place boursière européenne) et la Mobilière Suisse ont signé un protocole d'accord en vue de mettre en œuvre une identité numérique au service de la population suisse, et surtout de l'économie.

Une année plus tard est constituée l'entreprise SwissSign Group SA en vue de créer et de mettre en œuvre une identité numérique en Suisse. Ses fondateurs·trices ne sont pas exactement des PME : les CFF, Poste Suisse, Swisscom, Banque Cantonale de Genève, Credit Suisse, Entris Banking, Luzerner Kantonalbank, Raiffeisen, Six Group, UBS, Zürcher Kantonalbank, Axa, Baloise, CSS, Helvetia, Mobilière, SWICA, Swiss Life, Vaudoise et Zurich. La liste est éloquente, le secteur privé financier est prédominant. L'enjeu est important pour occuper durablement ce nouveau marché.

En Suisse se loge une « Crypto Valley », à Zoug plus précisément. L'environnement financier et politique est favorable, comme le reconnaît une société de promotion : *« L'attitude pragmatique des autorités suisses, favorable à l'initiative privée, fait de ce pays un choix tout naturel pour développer des technologies blockchain et DLT en vue de nouvelles applications dans une économie mondiale* [...] *Avec sa forte densité de sièges sociaux de multinationales et un écosystème familier de la cryptographie, la Suisse offre un réseau collaboratif et une sûreté juridique permettant de lancer des applications de cryptographie dans tous les secteurs. La Suisse promeut l'innovation tout en offrant un cadre réglementaire fiable. »*

Choisir publiquement les progrès et les priorités

L'évolution vers une sobriété technologique de notre société doit pouvoir se réaliser librement, hors du champ des relations marchandes. L'utilité du remplacement des documents actuels ne relève pas seulement du « progrès » ou de l'apparente commodité des nouveaux outils. Ces technologies de substitution demandent la construction et le déploiement d'infrastructures considérables, ce qui n'est pas toujours visible pour les utilisateurs·trices des applications digitales. Pour pouvoir utiliser de nouvelles identités digitales, il est indispensable de fabriquer et d'installer de nouveaux lecteurs, de les alimenter en énergie, de les relier à de nouveaux réseaux sécurisés et des centres de données. Ses partisan·ne·s invoquent l'amélioration de la sécurité pour justifier ces projets.

La sécurité climatique, énergétique et sociale sont des critères essentiels à prendre en compte. L'histoire du réchauffement climatique montre le peu d'attention à ces questions de la part des groupes privés, bien davantage intéressés par la croissance à tout prix et par le versement de dividendes. L'identité électronique ne doit pas devenir le nouvel Eldorado de la finance.

José Sanchez ■

Guilhem Vellut

Un quart des avoirs des caisses de pension sont placés dans l'immobilier.

National

2e PILIER

L'IMPOSSIBLE RÉFORME

En 2010, le peuple refuse sèchement une baisse des rentes de la prévoyance professionnelle. Elles ont malgré tout diminué de 17 % en moyenne ces dix dernières années. La capitalisation n'est plus en mesure de garantir les rentes promises.

Les refus populaires de 2010 et 2017 ont permis de maintenir plus ou moins le niveau des petites rentes, celles qui se situent au minimum légal ou juste au-dessus. Cela concerne environ 30 % des salarié·e·s – mais au prix d'une « redistribution indésirable entre assuré·e·s » qui énerve la droite. En effet, pour maintenir le niveau des rentes minimales, les caisses de pension doivent rogner les intérêts rétribuant le capital-vieillesse de la partie surobligatoire, produisant les rentes les plus élevées. La bourgeoisie veut stopper ce transfert et réagit à plusieurs niveaux :

① Mise sur pied dans les entreprises de deux caisses de pension. Une selon le minimum légal pour les petits et moyens revenus, une autre pour les revenus élevés;

② Incitation à retirer son avoir en capital pour éviter d'avoir à verser des rentes;

③ Développement du 3e pilier;

④ Nouvelle charge, malgré les refus populaires, pour une baisse du taux de conversion minimum garanti par la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP).

LPP 21

Le Conseil fédéral a repris le projet des « partenaires sociaux » (référence en fin de l'article) pour en faire une révision de la LPP. Il propose une baisse brutale du taux de conversion (du capital en rentes) de 6,8 % à 6 %, entraînant une baisse des rentes de 12 %. Pour limiter la casse, le gouvernement introduit un supplément de rente financé selon le modèle AVS et un renforcement de la capitalisation, c'est-à-dire un recours accru aux marchés financiers – exactement ce qu'il faut éviter.

Avec la capitalisation, c'est plus de 10 % des cotisations annuelles qui partent en « frais de gestion » (0,6 % pour l'AVS). LPP 21 implique une forte augmentation des cotisations qui ne suffit pas à enrayer la baisse des rentes. L'énorme capital cherchant à se valoriser n'en finit pas de détériorer les conditions de travail, de dégrader l'environnement. Hans-Peter Konrad, directeur de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), combattait au début 2020 l'initiative « Davantage de logements abordables » au nom du rendement des capitaux du 2e pilier. Cette même ASIP qui, avec l'Union suisse des arts et métiers et les assurances, propose un recours encore plus fort à la capitalisation dans une « proposition alternative » généreusement présentée dans le message du Conseil fédéral.

Un 2e pilier hostile aux femmes

La capitalisation ne tient pas compte des périodes consacrées à l'éducation des enfants et stigmatise le travail à temps partiel. Les chiffres sont clairs : en 2018, la rente mensuelle moyenne des femmes représente la moitié de celle des hommes. Dans certaines branches employant beaucoup de femmes, les rentes moyennes sont dramatiquement basses : 603 francs dans le secteur gastrosocial, 802 francs dans la coiffure et l'esthétique (chiffres 2018 de l'USS).

En rappellant qu'environ 30 % des femmes ne touchent du 2e pilier que des rentes se montant à 0 franc, on constate l'échec du système de la capitalisation. La réforme proposée par le Conseil fédéral ne change rien : LPP 21 ne servira, pour un revenu annuel de 40 000 francs, après 40 ans de cotisations, qu'une rente mensuelle de 641 francs. Pour un même revenu, l'AVS produit une rente de 1754 francs.

Développer l'AVS

Le collectif vaudois de la Grève féministe, qui a pris position en détail dans la procédure de consultation, donne le ton : « *Tous les moyens financiers supplémentaires doivent être concentrés sur le 1er pilier* ». Seule l'AVS et son système de répartition (les cotisations sont immédiatement transformées en rentes) peut garantir des rentes sûres et solidaires.

C'est cette orientation qu'il faudra défendre dans le débat qui s'ouvre en mars au parlement avec la révision de la loi sur l'AVS. Il s'agit d'augmenter les rentes minimales et maximales, qui ne permettent plus de « *couvrir les besoins vitaux* »; d'améliorer la formule des rentes pour favoriser les petits et moyens revenus; d'introduire enfin une 13e rente pour compléter le dispositif. Évidemment, çela a un coût et des moyens supplémentaires sont nécessaires : augmentation de la contribution de la Confédération à 25 % des dépenses, relèvement des cotisations de 0,5 % dans l'AVS plutôt que dans le 2e pilier, introduction d'un impôt sur les gains en capital notamment.

À moyen terme, il faudra relancer, d'une manière ou d'une autre, l'idée de l'intégration du 2e pilier dans une super AVS.

Pierre-André Charrière ■

CONTRE LE MODÈLE DE RÉFORME DU 2e PILIER

La prise de position contre le consensus de l'Union patronale suisse, l'Union syndicale suisse et Travail Suisse, adoptée par le mouvement solidaritéS en novembre 2019 est disponible sur notre site.

National Coronavirus

POUR UN VÉRITABLE PROGRAMME NATIONAL DE VACCINATION, MAINTENANT!

La Suisse compte aujourd'hui plus de 8100 mort·e·s du Covid-19. Le crématorium de Zurich tourne à plein régime. Alors qu'un premier vaccin est disponible et homologué par SwissMedic depuis le 19 décembre déjà et que le virus est toujours aussi virulent en Suisse, la mise en œuvre de la vaccination est lente et désordonnée.

D'un côté, la Confédération, qui gère l'achat et l'acheminement des doses dans les Cantons, n'en fait de loin pas assez pour se procurer les doses nécessaires. De l'autre, les Cantons, chargés d'administrer le vaccin à la population, traînent la patte. Ensemble à Gauche réclame la mise en place d'un véritable programme national de vaccination, maintenant.

Une situation critique

À l'heure où les crematoriums du canton de Zurich tournent à plein régime, le nombre de patient·e·s admis·es dans les hôpitaux suisses dans un état critique reste à un niveau élevé (71 % d'occupation des lits en soin intensif) et la circulation du virus se poursuit à un haut niveau. En décembre, une lettre des cinq hôpitaux universitaires suisses informait le gouvernement d'un risque d'effondrement du système de santé publique, cela dans l'un des pays les plus riches du monde.

Les hôpitaux universitaires réclamaient que des mesures fortes, coordonnées sur le plan national, soient prises par le Conseil fédéral afin d'enrayer la progression du virus. C'est désormais chose faite, mais il aura fallu bien du temps au gouvernement pour se réveiller. Aujourd'hui, la même problématique se pose avec le vaccin... Afin d'être aussi efficace que possible et de sauver un maximum de vies, la prolongation des mesures annoncées par le gouvernement aujourd'hui doit s'allier à une vaste campagne de vaccination, reposant sur un programme national d'urgence.

Une politique criminelle

Les vaccinations contre le Covid-19 ont désormais démarré dans la plupart des cantons, mais il est pour l'heure impossible de connaître le nombre de doses d'ores et déjà administrées ! En l'absence d'un logiciel informatique centralisé, les données cantonales mettent du temps à parvenir à l'Office fédéral de la santé publique. On estime que des premières données pourront être connues d'ici le début de la semaine prochaine.

La Suisse disposera au total de 560 750 doses des vaccins de Pfizer et de Moderna à la fin du mois de janvier. Ces quantités restent largement insuffisantes pour vacciner les personnes à risque, le personnel hospitalier et celui des EMS et des CMS. Cela signifie en clair que des personnes que l'on aurait pu sauver vont mourir. Cette politique criminelle repose sur l'inaction de la Confédération qui reporte sur les Cantons les coûts et l'organisation d'une vaccination à large échelle, laissant à nouveau seule la population, dont les personnes particulièrement vulnérables, le personnel de santé et toutes celles et ceux qui ne peuvent pas bénéficier du télétravail pour se protéger.

Une vaccination rapide est possible

C'est une honte pour l'un des pays les plus riches du monde. Depuis le début de la crise, Cantons et Conseil fédéral semblent jouer au chat et à la souris, avec une politique du chacun pour soi. La grande perdante de cette incapacité patente à gérer cette crise est la population, personnes vulnérables en tête.

Ensemble à Gauche réclame:

① La mise sur pied dans les plus brefs délais d'une campagne nationale de vaccination. Le gouvernement a à sa disposition toutes les bases légales nécessaires lui permettant de mettre sur pied cette politique (Loi sur les épidémies, Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile, etc.). Il ne manque que la volonté politique.

② La mise en place centralisée d'un programme coordonné fixant des objectifs contraignants, passant par la réquisition des hôpitaux privés ainsi que du personnel médical nécessaire au déploiement rapide du vaccin.

③ La transparence nationale des données relatives aux conditions de vaccination (matériel médical notamment).

Communiqué du 7 janvier 2021 ■

Genève En mouvement

FORTE RÉPRESSION À L'ISSUE DU RASSEMBLEMENT POUR UNE SORTIE DE CRISE SOLIDAIRE

Samedi 19 décembre 2020 s'est tenu un rassemblement « pour des mesures d'urgence en faveur des travailleuses et des travailleurs » initié par la Communauté genevoise d'action syndicale et soutenu par 42 organisations, dont solidaritéS.

À la fin du rassemblement, une manifestation s'est éloignée en musique sous le slogan *« contre le virus du capital »* tout en restant dans le périmètre de la plaine de Plainpalais. Un nombre impressionnant de policiers en tenue anti-émeute ont déboulé puis chargé et matraqué les manifestant·e·s. Alors que les rues basses étaient bondées et que les magasins ne pouvaient plus assurer les mesures sanitaires, des centaines de policiers étaient mobilisés pour empêcher toute contestation, même pacifique hors de la plaine de Plainpalais.

Extrait du communiqué de la CGAS ■

Eric Roset

Vaud Élections

POUR DES VILLES ÉCOLOGIQUES ET SOLIDAIRES

Dans le cadre de la campagne en vue des élections du 7 mars prochain, les différentes composantes d'Ensemble à Gauche Vaud s'engagent pour proposer des alternatives écologiques et solidaires.

Yverdon

Nos camarades de Solidarité & Écologie présentent des candidat·e·s sur une liste Vert·e·s et solidaires, qui regroupe également des militant·e·s des Vert·e·s et des jeunes Vert·e·s.

Lausanne

Ensemble à Gauche Lausanne (POP ; solidaritéS et indépendant·e·s) présente une liste de 65 candidat·e·s pour le Conseil Communal. Avec un programme articulé en 6 axes :

- → Pour une reprise économique écologique et solidaire, avec notamment la création d'un fonds Covid communal
- → Pour une politique du logement au service des locataires et non des spéculateurs, avec plus de loyers modérés et une interdiction des projets spéculatifs sur le territoire de la commune
- → Pour un service public pour tou·te·s, indépendamment de l'âge, de la nationalité ou du statut social. Des conditions de travail exemplaires pour les travailleur·euse·s de ce secteur
- → Pour une réelle politique culturelle et l'attribution de 5 % du budget communal pour soutenir les artistes et technicien·ne·s qui y travaillent
- → Pour l'égalité dans les faits, avec d'avantage de moyens alloués à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et la création d'une instance de plainte indépendante des forces de police.
- → Pour que Lausanne soit pionnière en matière de respect du climat et de la biodiveristé, en promouvant la mobilité douce et la gratuité des transports publics.

Sandrine Lagnaz

Les candidat·e·s de DA à la municipalité de Vevey: Gabriela Kämpf, Yvan Luccarini et Nana Sjöblom

Riviera

Nos camarades de Décroissance Alternatives proposent des listes pour le Conseil Communal et la Municipalité dans les communes de Vevey et Montreux.

À Vevey, c'est un trio formé par Yvan Luccarini, Municipal, Député au Grand Conseil et co-fondateur du journal *Moins !*, Nana Sjöblom, conseillère communale, illustratrice indépendante et Gabriela Kämpf, conseillère communale et chargée de projet à la Ville de Lausanne qui défendra, pour l'élection à la Municipalité, un programme basé l'urgence climatique et sociale. La liste pour le Conseil Communal est composée d'une trentaine de candidat·e·s d'âge, de genre et de professions variées.

À Montreux, le mouvement présente Quentin Talon, ingénieur physicien, pour la campagne à la Municipalité, ainsi qu'une liste plurielle au Conseil communal.

Noémie Rentsch ■

Neuchâtel Élections

NOUVELLES RÈGLES

La nouvelle loi électorale s'appliquera pour la première fois aux élections cantonales le 18 avril prochain. Pour l'élection au Grand Conseil, il n'y aura plus qu'une seule circonscription électorale pour élire 100 député·e·s, alors que jusqu'ici les districts (6 en tout) élisaient 115 député·e·s.

La raison invoquée par les partisan·e·s du nouveau système est la volonté de dépasser la division entre les régions du canton tout en économisant de l'argent du fait d'une députation réduite. Le risque évident de ce système est une accentuation du pouvoir du Conseil d'État, mais surtout la division du canton par des votes centrés sur le lieu d'habitation plutôt que déterminés par l'orientation politique des différents partis. Le Grand Conseil, conscient des dérives possibles, a mis des gardes-fous. Pour compenser la diminution à quatre des « régions électorales » (Littoral, Montagnes, Val-de-Ruz, Val-de-Travers), un nombre minimum de député·e·s par région est garanti. Pour atteindre cet « équilibre », la loi prévoit que des candidat·e·s élu·e·s selon le principe de la proportionnalité puissent être contraint·e·s de céder leur place à un « vienne-ensuite » de la liste. Bonjour la clarté et la transparence. Les autorités adorent les usines à gaz !

Autre nouveauté, la disparition des apparentements et la fixation d'un quorum à 3% (au lieu de 10% avec apparentement). Nous sommes d'avis que l'apparentement est un élément démocratique qui permet à des forces minoritaires de participer à la vie politique. On a vu le résultat caricatural de ce nouveau système aux dernières élections communales de l'Exécutif en ville de Neuchâtel : alors que la plupart des voix se sont portées sur des candidat·e·s de gauche, la majorité des élu·e·s est de droite. Avec un apparentement des listes, cela ne serait pas arrivé. Comment respecte-t-on ainsi le choix des électeurs et électrices ?

Enjeu important pour solidaritéS

Au sein du Grand Conseil sortant nous avons deux députées, Zoé Bachmann et Florence Baldacchino, et une suppléante, Hélène Silberstein (toutes élues dans le district de Neuchâtel, le seul où nous nous sommes présenté·e·s). Avec la nouvelle loi, nous devrons atteindre 3 % des voix sur l'ensemble du canton. C'est un défi à relever et pour y parvenir nous comptons sur nos sympathisant·e·s et sur toutes les personnes attachées à la présence de nos idées dans l'enceinte du Grand Conseil. Pour mettre un maximum de chances de notre côté, nous devrons présenter des candidat·e·s des quatre régions du canton. Appel aux intéressé·e·s !

Henri Vuillomenet ■

QUI A (ENCORE) PEUR DU DROIT?

Nous reproduisons ici une adaptation du discours de Djemila Carron, enseignante à l'Université et militante, donné à l'occasion de la Marche des fiertés, en juillet 2019.

Laurent Guiraud

27 sur 49, c'est le chiffre qui marque la position de la Suisse au niveau européen en matière de luttes LGBTIQ. Pour un 100 % signifiant l'égalité selon la cartographie 2019 de l'Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans* et intersexes (ILGA), la Suisse est à 29 %. On peut définitivement mieux faire.

Ce qui m'intéresse particulièrement dans ce classement, c'est qu'il est réalisé sur la base des avancées juridiques en la matière. On évalue donc l'état des luttes LGBTIQ par les acquisitions et les pertes en matière de droit. On aurait pu le mesurer par des enquêtes sur le bien-être des personnes LGBTIQ dans la sphère familiale, amicale, affective, professionnelle ou même sexuelle. Avec des indicateurs comparatifs par exemple sur le nombre d'orgasmes obtenus par les personnes LGBTIQ en le comparant avec les personnes qui ne se définissent pas comme telles. En sachant qu'en la matière, comme tout le monde le sait, les lesbiennes dépassent de loin toutes les autres catégories.

On aurait pu aussi le faire par des statistiques sur le nombre de *coming in*, de *coming out*, ou plus tristement de suicides chez les personnes LGBTIQ. Mais le critère retenu aujourd'hui pour évaluer l'avancée des luttes LGBTIQ est un critère juridique, ce qui nous donne un indice sur la valeur accordée au droit dans nos mouvements. Cela se voit dans le Manifeste de la Geneva Pride 2019, rempli de revendications juridiques, mais également dans les batailles menées sans relâche par les associations LGBTIQ ces dernières décennies

Un droit normatif au sein duquel nous nous frayons un chemin

Ce que cette omniprésence du droit nous raconte, c'est qu'il reste tout d'abord un outil, même l'outil, qui structure nos sociétés, et qui contrôle nos vies. Difficile d'y échapper puisque de comment on nous définit à la naissance, à comment nous nous unissons ou nous nous reproduisons, ou plutôt, en ce qui concerne beaucoup de personnes LGBTIQ, à comment nous ne pouvons toujours pas nous reproduire légalement, le droit a quelque chose à dire. Ceci est d'autant plus vrai pour certains groupes de personnes vulnérabilisées au sein des luttes LGBTIQ : une personne trans* verra le droit s'ingérer dans un nombre incalculable de détails de sa vie si elle décide par exemple de changer la mention de son « sexe » légal à l'état civil. Dans le même sens, une personne requérante d'asile LGBTIQ est en contact quotidien avec notre système juridique.

Cette omniprésence du droit dans nos luttes est notamment due au fait qu'il nous a exclu·e·x·s pendant assez longtemps pour qu'on y accorde une place proéminente. Ce n'est qu'en 1942 que la Suisse décriminalise au niveau fédéral les relations sexuelles entre personnes de même sexe. Il a fallu attendre les années 1970 pour que les fichages de personnes homosexuelles cessent, 2007 pour que les premières unions de personnes de même sexe soient célébrées (nos romantiquement nommés partenariats enregistrés), 2017 et une décision de la Cour européenne des droits de l'Homme pour que les stérilisations sur les personnes trans* lors des transitions soient déclarées illicites. La plupart des dates de notre histoire reste néanmoins à écrire : à quand une interdiction des opérations ou plutôt des mutilations génitales sur les enfants intersexes ? à quand une criminalisation du discours de haine transphobe ? à quand une reconnaissance explicite dans la loi sur l'asile de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre comme motif d'asile ? Le droit continue parfois d'exclure les personnes LGBTIQ, parfois de leur rendre la vie difficile et souvent de ne pas prendre en compte leurs besoins spécifiques dans nos sociétés. Et tant que ce sera le cas, nous continuerons de vouloir changer le système juridique.

La bataille pour le droit

Mais le droit reste un instrument de pouvoir et nous devons aussi mener des réflexions sur son utilisation à l'intérieur de nos luttes. Le droit est un instrument de privilèges et de privilégié·e·x·s. En tant que professionnel·le·x·s du droit, nous passons de nombreuses années à étudier comment maîtriser des raisonnements et un langage assez incompréhensible pour celles et ceux que nous nommons les « non-juristes », soit le reste du monde. Le droit est donc affaire de juristes, et ce n'est pas pour rien que le sociologue Pierre Bourdieu les qualifiait de *« gardiens de l'hypocrisie collective »*.

Le droit est aussi un instrument qui coûte. Un nombre important de personnes trans* qui se trouvent dans des situations précaires ne peuvent pas se payer les innombrables recours nécessaires contre les caisses maladie afin d'avoir accès à ce à quoi elles ont droit.

Un droit qui coûte et qui peut avoir le désavantage aussi d'individualiser nos luttes puisque c'est au cas par cas qu'il faut se battre pour obtenir un congé paternité ou voir condamner une injure homophobe. Des procédures qui peuvent nous faire oublier que ces batailles sont politiques et collectives avant d'être juridiques et individuelles.

De la nécessité de nous organiser

Face à ces constats, il me semble y avoir deux pièges principaux dans lesquels il ne faut pas tomber dans l'utilisation du droit dans les mouvements LGBTIQ. Le premier serait de quitter l'arène juridique. Parce que si nous montrons que nous avons peur du droit, nos adversaires, eux, n'en ont pas peur. En 2019, le Parlement fédéral se demande encore s'il pense opter pour une version complète ou *light* de mariage pour toutes et tous. Or, un mariage light ce n'est pas un mariage, c'est un partenariat enregistré et nous l'avons déjà. Un mariage light qui de plus pénaliserait principalement un groupe de personnes, les lesbiennes, à qui on n'accorderait pas la possibilité de recourir à la PMA, d'avoir une rente de veuve et un langage juridique épicène qui les représente.

En 2019 toujours, la tristement célèbre Union démocratique fédérale (UDF) lance un référendum qui a abouti et qui demande de revenir sur la criminalisation du discours homophobe. L'UDF utilise donc les instruments juridiques de démocratie directe pour remettre en question l'avancée des droits. Et lorsque les propos de ces groupes sont effacés des réseaux sociaux, c'est souvent à la liberté d'expression et à la protection de leurs droits que ces personnes se réfèrent.

Un dernier exemple : en 2018, le Conseil fédéral supprimait l'identité de genre d'un changement législatif visant à criminaliser le discours transphobe en énonçant que l'identité de genre n'était pas un concept assez précis juridiquement, ce qui est faux. On pourrait continuer à mentionner les situations où le droit a été mobilisé pour exclure les per-

Geneva
Pride 2019

sonnes LGBTIQ et souvent les personnes les plus marginalisées au sein de nos communautés. Face à ces attaques, ne pas saisir le droit serait se passer d'un instrument de pouvoir.

Le deuxième piège dans l'utilisation du droit dans les luttes LGBTIQ, dans lequel nous sommes à mon avis déjà tombé·e·x·s, est de continuer d'appauvrir l'éventail des batailles juridiques qu'il reste à mener. Les droits des personnes LGBTIQ ne se résument pas à des enjeux de mariage et d'adoption. Les personnes LGBTIQ ont historiquement été au cœur et à l'avant-garde de remises en question sociétales importantes et nos luttes ne doivent pas uniquement se concentrer sur comment s'assurer une place « à la table des vainqueurs », comme le dit le philosophe Alain Naze. Au-delà de pouvoir se marier et se reproduire comme tout le monde, d'autres luttes LGBTIQ doivent passer de la marge au centre, pour reprendre la formule de l'écrivaine afroféministe bell hooks.

Dénormativisons nos luttes

À la possibilité de mariage pour toutes et tous, ajoutons des demandes de réglementation en droit d'unions multiples ou réfléchissons à la possibilité que le droit reste en dehors de tout ça. Aux reconnaissances de double paternité ou maternité, exigeons que des triples, quadruples parentalités soient possibles. Hériter d'une histoire de marginalité nous pousse à utiliser le droit (ou parfois à vouloir le laisser hors de nos luttes) pour questionner la « normalité » car nous sommes bien placé·e·x·s pour savoir que si la norme bouge pour nous inclure, c'est souvent au détriment d'autres groupes de personnes vulnérabilisées.

Tout comme la lutte pour des transitions facilitées pour les personnes trans* ou pour la PMA auraient pu ou dû être au centre des revendications de la Grève féministe du 14 juin, l'interdiction des mutilations des caractéristiques sexuelles sur les enfants intersexes, des protections spécifiques pour les personnes LGBTIQ incarcérées ou la possibilité de ne pas s'inscrire comme femme ou homme à l'état civil sont des revendications qui doivent être au centre des luttes LGBTIQ. Et maintenant. Il y a peut-être des personnes parmi nous pour qui ces changements juridiques ne sont pas importants, qui considèrent que globalement *« ça va »*. Et oui, globalement, ça va. Un projet de loi va voir le jour à Genève sur les discriminations en raison du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre et de l'expression de genre et des changements juridiques importants sont en cours au niveau cantonal et fédéral. Alors oui, globalement, ça va. Mais ça ne va pas la même chose pour tout le monde, et c'est ici que le principe de solidarité mis en avant par le manifeste de la Geneva Pride doit prendre toute son ampleur jusqu'à ce qu'on obtienne ce 100 % d'égalité.

Pour une lutte queer et solidaire

Une solidarité qui demande sur le terrain du droit que les juristes (au sens large) mettent à disposition leurs connaissances. Cette solidarité demande aussi que les personnes avec des moyens économiques plus importants soutiennent financièrement des personnes moins privilégiées pour que des recours et des plaintes puissent être déposés et des recherches juridiques menées lorsque nécessaires. En résumé, que les personnes qui jouissent de privilèges sociaux prennent elles-mêmes le risque de faire avancer le droit pour celles qui ne peuvent le faire.

Il y a encore des caisses maladies à attaquer, des motions à rédiger, des signatures à récolter, des élues à convaincre, des recours à déposer, des manifestations à organiser et un principe de solidarité à reconquérir. Il est temps de vraiment se saisir du juridique comme d'un instrument politique pour redéfinir des catégories, en éclater d'autres, changer des interprétations et réclamer des protections. Il y aura un temps pour se battre comme tant d'autres groupes discriminés pour que le droit soit respecté. Nous sommes malheureusement encore au stade où le droit doit changer.

« I got my civil rights ! » serait le cri que Marsha P. Johnson, militante, noire, travailleuse du sexe, drag queen et qu'on qualifierait probablement aujourd'hui de non-conforme aux injonctions de genre, aurait lancé il y a 50 ans lors de la révolte de Stonewall. Un cri accompagné d'un geste fort, celui d'éclater un verre dans un miroir. Un cri et un geste pour réclamer la place du juridique dans nos luttes et pour exiger une reconnaissance de nos existences et de notre diversité par le droit mais aussi pour marquer que si des batailles juridiques se gagnent par dialogue avec l'État, d'autres nécessitent encore que nous fassions preuve d'une flamboyante « irrespectabilité ».

Adapté par notre rédaction ■

MARIAGE POUR TOU·TE·S (ENCORE) CONTESTÉ

Le 18 décembre 2020, le Parlement fédéral a adopté la version complète du mariage pour tou·te·s. Cependant à l'heure actuelle deux référendums ont été lancés par les droites réactionnaire de l'UDF, UDC et PDC. Notons que le texte adopté contient encore une inégalité envers les couples de femmes mariées qui ne bénéficieront de la double-parentalité à la naissance uniquement si l'enfant a été conçu·e·x par une PMA en Suisse chez un·e·x médecin.

Rassemblement devant le parlement, Buenos Aires, 30 décembre 2020

Féminisme

ES LEY!

UN PAS POUR L'ARGENTINE, DEUX PAS POUR L'AMÉRIQUE LATINE

L'année 2020 s'est clôturée par une victoire de la vague verte, initiée en Argentine, puis largement répandue au-delà de ses frontières en un mouvement transnational. Le droit à l'avortement a été obtenu après quinze années d'une campagne menée par l'un des mouvements féministes les plus massifs et actifs du monde.

Le 30 décembre 2020, l'Argentine est venue s'ajouter à la courte liste des pays d'Amérique Latine où l'interruption volontaire de grossesse (IVG) peut être pratiquée légalement. La précédente loi datait de 1921 et ne reconnaissait ce droit que lorsque la grossesse était le fruit d'un viol ou représentait un danger pour la santé de la mère. Cette législation, largement répandue sur le continent latino-américain, mène un nombre impressionnant de femme·x·s à pratiquer des avortements clandestins (4,5 millions en 2015, qui entraînent entre 5000 et 10 000 décès par an). Cette situation a mené à la création de nombreux réseaux féministes d'accompagnement des personnes désirant avorter, mais aussi à un nombre grandissant de collectifs visant à lutter pour la légalisation d'un avortement libre, sûr et gratuit.

Un combat féministe contre l'Église et l'État

La revendication de légalisation de l'avortement est portée pour la première fois au Congrès argentin en 2007. Son échec sera le déclencheur d'une campagne permanente, menée par un front féministe large et croissant. La force de ce mouvement, dans une région où l'Église catholique détient un fort pouvoir politico-économique, est remarquable. Les activistes argentines ont réussi à créer un consensus conséquent auprès de la population concernant l'avortement, tout en faisant émerger une conscience collective féministe sans précédent dans le pays.

Lorsqu'en 2018, la légalisation de l'IVG est à nouveau refusée par le Sénat, le mouvement féministe argentin s'engage à intensifier sa mobilisation. Une campagne de réseautage national se met en place et les modalités d'actions sont déculpées. Cette étincelle met le feu aux poudres des mobilisations féministes latentes des pays voisins et provoque un raz de marée vert et violet transfrontalier. Le mouchoir vert devient un code universel de revendication à l'autodétermination, mais aussi un symbole de solidarité féministe internationale.

La reconnaissance transfrontalière du mouvement et l'ampleur des mobilisations dans les principales villes argentines contraignent le gouvernement à inscrire cette question à l'agenda. Le président Alberto Fernández avait promis lors de sa campagne de faire de la légalisation de l'avortement la principale *victoire* de son mandat. Douce ironie lorsque l'on sait que son bras droit, la vice-présidente Cristina Fernández de Kirchner, s'était positionnée contre la légalisation de l'avortement lors de son propre mandat présidentiel en 2011. Désormais à la tête du Sénat argentin, elle avoue s'être trompée et est revenue sur sa position.

La récupération politique du mouvement féministe et sa social-démocratisation sont ici à flairer. Le financement titanesque de la médiatisation à large échelle du débat parlementaire du 30 décembre, pouvant être visionné sur pas moins de six écrans géants à Buenos Aires, témoigne d'une forte volonté d'apparenter le gouvernement à un allié du mouvement féministe, permettant l'aboutissement de ses revendications. Or, ce dernier n'est pas dupe des stratégies récupératives et ne considère ces victoires institutionnelles que comme une étape et non une fin en soi.

Pour une révolution féministe, décoloniale et communautaire

Les inégalités et la pauvreté, fruits du système néolibéral, les politiques d'exclusion et la corruption des institutions ont pour effet commun de faire des femmes et des membres des communautés LGBTQIA+ les personnes les plus précaires. Les vécus et expériences qui en découlent inscrivent les mouvements féministes latino-américains dans une perspective décoloniale et communautaire, au sein de laquelle le combat pour la libération des corps, au sens physique et politique, est central. Articuler la lutte féministe autour du corps, la concrétiser sur des objets tels que l'avortement ou la lutte contre les violences, a permis de rassembler de nombreux mouvements féministes d'idéologies pourtant distinctes.

Les féministes latino-américaine·x·s n'ont pas un d'agenda politique unique. Leurs mouvements sont pluriels et leurs compositions diverses. Cependant, cette nouvelle vague féministe se construit unanimement contre la violence d'État. Leurs revendications s'articulent de manière unie contre un État néolibéral qui condense les oppressions de classe, patriarcales, racistes, néocoloniales et cis-hétéro-normatives. Les objectifs d'un tel féminisme dépassent les objectifs traditionnels d'un féminisme blanc occidental et institutionnel, cantonné à l'exigence de droits civiques et à une égalité formelle. La légalisation de l'avortement en Argentine est une victoire d'étape, motrice d'un processus révolutionnaire bien plus large, à l'œuvre dans tout le continent.

Ces mouvements ont démontré une capacité mobilisatrice hors du commun au cours de ces dernières années. En Argentine, au Chili, au Mexique, en Équateur, en Colombie, nous assistons à une régénération de la lutte collective, au sein de laquelle les mouvements féministes jouent un rôle essentiel. Dans une Amérique latine dévastée par le néolibéralisme, les femme·x·s – dans leur diversité et leur pluralité – sont en première ligne dans un combat pour la dignité, pour la justice sociale et pour les 99 %.

Clara Almeida Lozar ■

International Votations Indonésie

MOINS DE SALAIRES ET PLUS DE PROFITS... *WHAT ELSE?*

En plus du soutien à la production d'huile de palme, l'accord de libre-échange avec l'Indonésie promet de juteux profits aux capitalistes suisses et indonésiens aux dépens des travailleur·euse·s, en particulier en Indonésie.

Les États de l'Association européenne de libre-échange, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse, ont signé un accord de libre-échange (ALE) avec l'Indonésie en décembre 2018. Cet accord a été approuvé par le Conseil fédéral, puis par le Conseil national en décembre 2019. Un référendum, lancé par des particuliers·ères et le syndicat Uniterre, a recueilli les 50 000 signatures nécessaires et sera l'un des objets du vote le dimanche 7 mars 2021.

L'enjeu est de taille. L'Indonésie est le quatrième pays le plus peuplé du monde. Elle se classe parmi les 20 premières économies mondiales. À l'heure actuelle, les importations et les exportations avec l'Indonésie restent marginales par rapport au commerce extérieur total de la Suisse. Il existe toutefois une marge de progression considérable. Le commerce entre la Suisse et la Chine a explosé depuis la signature d'un ALE en 2013 (+168 % en valeur du commerce total entre 2009 et 2019). Le patronat est dans les starting-blocks, comme en témoigne un article de la *Neue Zürcher Zeitung* publié en janvier 2020 : « L'Indonésie sera-t-elle demain l'alternative à la Chine ? »

Suppression des droits de douane

En quoi consiste cet ALE ? Il élimine les droits de douane de 98 % des exportations suisses vers l'Indonésie. À terme, les principaux secteurs qui vont profiter de cette suppression sont les secteurs de l'alimentation, de l'industrie chimique et pharmaceutique, des machines-outils et de l'horlogerie. Ils bénéficieraient en effet d'une économie de droits de douane de plus de 25 millions de francs suisses par an. Une exception notable parmi les domaines économiques d'importance en Suisse est le textile, qui est sensible pour l'Indonésie. Il s'agit de son secteur d'exportation le plus important et ne fera pas l'objet d'une réduction des droits de douane.

Par conséquent, les produits suisses exportés en Indonésie y coûteraient moins cher. L'ouverture du commerce développerait de nouveaux marchés pour le secteur alimentaire suisse. Cet ALE assurerait donc à Nestlé de plus grands profits. La société transnationale suisse est aujourd'hui l'un des leaders mondiaux du commerce de café avec sa filiale Nespresso. L'ouverture du marché Indonésien stimulerait la concurrence sur ce marché. Or, l'Indonésie est le troisième producteur mondial de café. La production locale subirait une pression à la baisse sur les prix. Ayant une marge de manœuvre bien plus réduite que celle des multinationales suisses du trading, les petit·e·s producteurs·trices devraient payer le prix de la concurrence accrue.

Protection intellectuelle et libéralisation des services

D'autres mesures viennent s'ajouter à la suppression des droits de douane, comme la protection des droits de la propriété intellectuelle. C'est un enjeu majeur du commerce international et elle profitera aux entreprises suisses, le secteur pharmaceutique en premier lieu. Novartis et Roche verraient leurs médicaments brevetés mieux couverts face à la concurrence des médicaments génériques moins chers. En conséquence, les prix de certains médicaments augmenteraient, favorisant les actionnaires de la pharma au détriment de l'égalité d'accès à des traitements abordables.

L'accord facilite aussi les investissements directs. Selon le Conseil fédéral, les investisseurs·euses suisses sont très intéressé·e·s par l'industrie manufacturière indonésienne. L'accès aux investissements dans ce secteur serait alors largement ouvert, renforçant les possibilités de délocalisation en Indonésie.

En outre, les entreprises suisses actives dans le secteur des services, telles que les banques et les compagnies d'assurance, ne sont pas en reste. L'accord vise également à libéraliser le commerce des services conformément aux accords généraux de l'Organisation mondiale du commerce sur le commerce des services. Dans l'ensemble, l'acceptation de l'accord ouvrirait de larges perspectives pour de juteux profits en faveur des multinationales basées en Suisse et d'une partie de la bourgeoisie en Indonésie, et ceci aux dépens des travailleur·euse·s locaux·ales et des petit·e·s producteurs·trices.

Le principal problème des importations indonésiennes en Suisse est lié à l'huile de palme. Le comité référendaire contre l'ALE se concentre à juste titre sur les drames écologiques et sociaux causés par sa production et son commerce. Mais cet axe de campagne ne doit pas cacher les énormes perspectives de profits pour les capitalistes suisses et les grand·e·s actionnaires de Nestlé, Roche, UBS ou Crédit Suisse. Cet ALE permettrait de renforcer la position centrale de la place économique suisse – son secteur industriel, commercial et de services – au sein de la mondialisation.

Julien Nagel ■

Action de Greenpeace sur un siège de Nestlé à Francfort dans le cadre de sa campagne contre l'huile de palme de 2010

Andreas Varnhorn / Greenpeace

International Maroc

LE NOIRCISSEMENT DU GRIS

Le 22 décembre 2020, le Maroc signait un accord liant une normalisation des relations diplomatiques avec Israël à la reconnaissance américaine de la souveraineté de Rabat sur le Sahara occidental. Sur le plan intérieur, l'arrestation de l'historien Maâti Monjib témoigne d'un durcissement de la répression.

Le Maroc est ainsi devenu le 4e pays à normaliser ses relations avec Israël, après les Émirats arabes unis, Bahreïn et le Soudan au cours des derniers mois. Mais ces liens entre le régime et Israël ne sont pas nouveaux. En 1965, Hassan II permet au Mossad d'espionner une réunion de la Ligue arabe, moment crucial pour la victoire d'Israël lors de la guerre des Six-Jours. En échange, l'opposant Mehdi Ben Barka était éliminé.

Dès la formation du régime, la répression contre les opposant·e·s politiques s'est donc articulée à la complaisance avec l'État sioniste d'une part, et à l'occupation illégitime du Sahara occidental d'autre part (voir *solidaritéS* nº 379). Or, si la soi-disant « marocanité » du Sahara occidental est largement acceptée par la population, l'oppression coloniale des Palestinien·ne·s continue de l'émouvoir et de susciter son opposition. Cet accord pourrait donc s'avérer contre-productif pour le régime : en mettant ces deux situations sur le même plan, il révèle l'illégitimité de son occupation au Sahara occidental. Mais à coup de harcèlement policier et judiciaire, le pouvoir cherche à isoler celles et ceux qui s'opposent à sa violence et à éteindre la flamme des mouvements populaires. Jusqu'à quand cette stratégie sera-t-elle tenable ?

Le militant révolutionnaire Abraham Serfaty parlait de noir et de gris pour désigner la nature du régime ; le noir désignant les années de plomb et la répression l'ayant personnellement touché, tandis que le gris illustrait les fragiles ouvertures démocratiques douloureusement arrachées à un régime autoritaire. Il semblerait que le gris se noircisse face à des irruptions de clarté. **AE**

International Palestine **UNRWA**

LE GRAND AIR DE LA CALOMNIE

L'émission « Temps Présent », diffusée le 17 décembre 2020, a été consacrée au calvaire de Pierre Krähenbühl, ex-commissaire général de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA).

Un rapport sur la gouvernance de l'UNRWA a été déposé au secrétariat général de l'ONU en décembre 2018, puis rendu public (grâce à des fuites) en juillet 2019. Les accusations contre Pierre Krähenbühl ne faisaient pas dans la dentelle : « agissements à caractère sexuel inappropriés, népotisme, représailles, discriminations et autres abus d'autorité ».

Suite aux « fuites » de juillet 2019, trois pays ont coupé leurs contributions à l'UNRWA : les Pays-Bas, la Belgique… et la Suisse (qui a rétabli sa contribution fin 2019). Or, depuis un an, l'UNRWA était dans une situation financière problématique : les USA avaient décidé de réduire tout d'abord (janvier 2018), puis de supprimer (juillet 2018) leur contribution à l'UNRWA.

Suite aux attaques dont il faisait l'objet (notamment de la part des USA), Pierre Krähenbühl a démissionné de son poste le 6 novembre 2019.

Depuis, les journalistes de la RTS ont pu se procurer le rapport de l'enquête sur les accusations contre l'UNRWA : il ne reste quasiment rien de ces accusations, mais les USA et l'Etat d'Israël ont été débarrassés de Pierre Krähenbühl – ce qui était le but de l'opération !

Or, celle-ci a trouvé un éminent complice en Suisse : Ignazio Cassis, chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) depuis septembre 2017. Indication claire de ses sympathies, lors de son entrée au Conseil national, Cassis s'était inscrit à l'intergroupe parlementaire Suisse-Israël. En mai 2018, lors d'un voyage en Jordanie, il a déclaré que l'UNRWA « *fait partie du problème israélo-palestinien plutôt que de la solution. Elle fournit les munitions pour prolonger le conflit* » (*Le Temps*, 17.5.2018). Des propos similaires à ceux des dirigeants étatsuniens et israéliens.

En septembre 2019, après une rencontre avec Ignazio Cassis, son homologue israélien a révélé que les discussions (contrairement au communiqué lénifiant du DFAE) avaient notamment porté sur la disparition de l'UNRWA. Ces propos n'ont jamais été démentis par Ignazio Cassis

Le rapport sur l'UNRWA n'est toujours pas publié. Cela permet au chef du DFAE d'éluder les explications à ce sujet, ainsi qu'à propos de ses accointances avec les USA et Israël concernant la situation en Palestine occupée !

Hans-Peter Renk ■

Violaine Martin

Tyler Merbler

International États-Unis

DÉMONSTRATION DE FORCE DE L'EXTRÊME DROITE

Le 6 janvier, quelques centaines de personnes, certaines armées, ont pénétré dans le Capitole à Washington sans être freinées par les forces de police. C'est une démonstration éclatante de la confiance actuelle de l'extrême droite en elle-même, de la force du suprématisme blanc et de la possibilité du fascisme.

Les images sont édifiantes pour qui a suivi les manifestations Black Lives Matter (BLM) suite à la mort de George Floyd. Des centaines de manifestant·e·s, bardé·e·s de symboles néo-nazis et confédérés, ont pénétré avec facilité les murs du Capitole, où les député·e·s et sénateur·ice·s (qui ont dû être évacué·e·s) étaient en session pour valider la victoire présidentielle de Joseph Biden.

On a en tête la violence létale déchaînée par les policiers contre des manifestant·e·s de BLM avec du gaz lacrymogène, des balles en caoutchouc et des centaines d'arrestations. Des mobilisations devant le Capitole cet été ont donné lieu à un bouclement de la zone qui montrait la toute-puissance du système sécuritaire. Cette violence contre des manifestations de gauche n'avait rien de nouveau. Déjà en 2016, à Keystone, police et garde nationale n'avaient pas hésité à utiliser des canons à eau en plein hiver contre des opposant·e·s indigènes à la construction d'un pipeline.

Un lien fort entre extrême droite et police

Il serait prématuré d'affirmer que la police aurait activement aidé les manifestant·e·s à pénétrer dans le Capitole. Néanmoins, il est évident que le nombre et le niveau de préparation des policiers étaient largement insuffisants et que les agents présents, dans leur ensemble, ont retenu leur force et se sont contentés de molles exhortations. Cette tendance à un certain laisser-faire n'a rien de nouveau. Cet automne, à Kenosha, la police avait laissé fuir Kyle Rittenhouse après que ce suprémaciste blanc avait assassiné deux hommes à l'arme automatique lors d'une manifestation contre les violences policières racistes. Rittenhouse avait été aperçu discutant amicalement avec des officiers plus tôt. Au Capitole, des témoignages font état de policiers prenant des selfies avec des manifestant·e·s.

Il y a incontestablement une proximité idéologique et matérielle entre une partie des forces de police et l'extrême droite, dont notamment les Proud Boys, organisation néo-fasciste et masculiniste. Cette proximité a permis cette éclatante démonstration de force du suprémacisme blanc qu'était l'événement du 6 janvier. Il n'aura fallu qu'une étincelle pour provoquer ces événements, et l'appel de Donald Trump à la fin d'un discours, l'a été.

Des partis institutionnels complices

En effet, Donald Trump a appelé ses partisan·e·s à se mettre en branle pour la défense de son pouvoir personnel et d'une idéologie raciste et réactionnaire. Donald Trump est le leader d'un parti républicain qui, depuis le mandat de George W. Bush, montre de plus en plus de dédain et mépris pour les institutions et les principes démocratiques. Avec un suprémaciste blanc comme figure de proue, le parti a obtenu 74 millions de voix lors de la dernière élection présidentielle et a tendance à fonctionner comme caisse de résonnance des discours nationalistes blancs dans le débat public.

En face, le parti démocrate ne représente pas une alternative crédible et progressiste. Il s'agit en effet d'une institution néolibérale, au service du capitalisme financier globalisé. Son objectif politique actuel est un retour à la « normale », soit à un impérialisme économique et militaire classique pour promouvoir l'hégémonie US. Cet objectif se réalisera vraisemblablement par l'augmentation du pouvoir de surveillance et de répression de l'État, avec une pression décuplée sur toute dissidence de gauche.

La gauche doit reprendre la main dans la rue

Le coup d'éclat du 6 janvier va renforcer la confiance de l'extrême droite en elle-même. Elle est organisée sur le terrain, possède ses propres canaux médiatiques et mobilise par les réseaux sociaux. Heureusement, l'assaut du Capitole ressemblait plus à une démonstration de loyauté envers Donald Trump sous forme de baroud d'honneur qu'à l'expression d'un mouvement très organisé et cohérent. Le risque existe néanmoins que les différentes composantes réactionnaires de ce mouvement convergent et prennent le contrôle de l'espace public, avec la complicité des forces de police.

Le rôle de la gauche doit maintenant être, aux USA et partout ailleurs, d'empêcher l'extrême droite de s'implanter profondément. Les manifestant·e·s étaient environ 15 000 devant le Capitole le 6 janvier; des dizaines de millions de personnes ont manifesté pour BLM ce printemps et été. Les forces progressistes sont théoriquement majoritaires. Il est vital, dans une perspective émancipatrice, que la gauche s'organise pour refuser tant la barbarie du fascisme qui pointe que celle du néolibéralisme globalisé qui, par sa brutalité sociale, met en place les conditions de l'émergence du fascisme. Partout, plus que jamais, la gauche doit se mobiliser contre la possibilité du fascisme !

Pascal Vosicki ■

Jess Hurd / reportdigital.co.uk

Manifestation en marge d'une réunion organisée par la Bill & Melinda Gates Foundation et l'agence étasunienne pour le développement USAid, Londres, 2015

International

AGRA

LES FAUSSES PROMESSES DE BILL GATES

Une étude menée par un consortium d'ONG dénonce l'Alliance for a Green Revolution in Africa, pilotée par la Fondation Bill & Melinda Gates, dont le but réel serait d'imposer l'agrobusiness en Afrique subsaharienne. Vous avez dit complot ?

L'Alliance for a Green Revolution in Africa (« Alliance pour une révolution verte en Afrique », AGRA) a été créée en 2006 par deux organisations : la Fondation Bill & Melinda Gates et la Fondation Rockefeller. Avec un milliard de dollars de dons à ce jour, c'est la première qui en est aujourd'hui la principale contributrice. Ayant comme but affiché de lutter contre la pauvreté en Afrique subsaharienne, elle visait initialement à doubler la productivité et les revenus de trente millions de petit·e·s paysan·ne·s en quinze ans, mais aussi à réduire l'insécurité alimentaire dans 20 pays. À l'occasion de l'échéance que l'AGRA s'était elle-même fixée (soit 2020), l'étude « False Promises » tire le bilan. Conclusion ? Un échec pour la population, un succès pour l'agrobusiness.

Une transition à marche forcée

L'AGRA ambitionne de *« transformer les conditions d'existence »* de millions de paysan·ne·s par l'introduction massive de trois instruments principaux : les semences à haut rendement, les engrais et les pesticides chimiques. Sur ce point, l'organisation peut se vanter d'une réussite : les petit·e·s producteurs·trices ont bel et bien vu leur vie transformée. Désormais lourdement endetté·e·s auprès d'entreprises agrochimiques, ce sont de plus ces dernières qui décident pour elles·eux des plantes à cultiver (principalement du maïs et du soja), au détriment de la biodiversité, de la qualité des sols et de meilleurs apports nutritionnels. Ces mono- ou duocultures les rendent par ailleurs plus vulnérables face à la crise climatique.

Mais si elle a subventionné directement quelques petit·e·s producteurs·trices qui ont adopté ces technologies, c'est surtout dans l'intense travail de lobbying auprès de gouvernements africains que l'AGRA a dépensé ses milliards. Elle est ainsi à l'origine d'un groupe d'intérêt nommé African Fertilizer and Agribusiness Partnership, dans lequel elle a injecté 25 millions de dollars, et qui a pour mission de représenter l'industrie des engrais chimiques auprès des gouvernements africains. L'AGRA a avant tout intensivement travaillé pour que ces pays se dotent de programmes de subventions spécifiques, qui soient conditionnés à l'adoption par les paysan·ne·s des méthodes promues par l'agrobusiness.

Les perdant·e·s de la « révolution verte »

Mais en 14 ans, du point de vue de la vie et non des profits, l'AGRA n'a rien accompli. Au contraire, il y a aujourd'hui 30% de plus de personnes (130 mio) souffrant de la faim dans les treize pays dont l'AGRA avait fait sa priorité. Si on observe dans certains cas une hausse de la productivité (+29% pour le maïs, malgré un objectif de +100% et une promotion agressive), c'est plutôt la stagnation qui prévaut, voire une diminution dans trois des pays. En réalité, les situations d'augmentation ne sont pas dues à un meilleur rendement, mais à une extension des terres cultivées, ce qui a des effets néfastes sur l'environnement. Les paysan·ne·s ont assurément perdu en diversité de semences, notamment certaines plantes traditionnellement bien ancrées dans l'alimentation locale (millet, sorgho). C'est aussi en termes de solidarité et de communauté qu'ils·elles sont lésé·e·s, puisque les pratiques d'échanges de graines perdent du terrain face à la prédation capitaliste.

Pas notre révolution verte

Les philocapitalistes, dont Bill et Melinda Gates sont les chef·fe·s de file, veulent nous faire croire que la pauvreté et la faim sont des problèmes technologiques (voir *solidaritéS* n°349). S'ils·elles sont prêt·e·s à investir des ressources infinies, c'est que ça doit être vrai, non ? En réalité, « False Promises » démontre (une fois de plus) que la philanthropie des Gates et consorts vise avant tout à imposer ce cadrage et partant, les solutions qui en découlent. Celles-ci sont certes redoutablement efficaces… pour diffuser et renforcer l'ordre capitaliste et la gestion néolibérale des problèmes. L'amélioration des conditions de vie des populations auxquelles elles s'adressent ne sont souhaitables aux yeux de ces entrepreneurs·euses de la charité qu'en termes de relations publiques, et donc non prioritaires. Évidemment, si le problème de la pauvreté était reconnu pour ce qu'il est, c'est-à-dire une distribution dramatiquement inégale des richesses, ses tentatives de remédiation seraient bien différentes.

À l'heure où les complotistes attribuent à Bill Gates les intentions les plus farfelues (il serait à l'origine de la diffusion du coronavirus, profiterait de la campagne de vaccination pour nous implanter secrètement des micropuces, etc.), il s'agit de rappeler la « conspiration » bien réelle à laquelle se livrent les apôtres du capitalisme globalisé au détriment de l'écrasante majorité de la population mondiale.

Margaux Lang ■

« False Promises : The Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA) », 2020. Rapport disponible sur rosalux.de

UNE VIE RÉVOLUTIONNAIRE EN NOIR ET BLANC

La récente bande dessinée de l'autrice coréenne Keum Suk Gendry-Kim ne passe pas inaperçue. Cette adaptation biographique trace les contours de la courte mais intense existence de la militante révolutionnaire Alexandra Petrovna Kim.

Alexandra Petrovna Kim naît sous le nom Kim Aerim en 1885, dans un village de Sibérie orientale fondé par des immigré·e·s coréen·ne·s. La première immigration coréenne (documentée) en Russie remonte à 1863. À cette époque en Corée, les paysan·ne·s sont exploité·e·s par la dynastie Chosun et plusieurs famines se succèdent. Lorsque le bruit court qu'en Russie, il est possible de recevoir des terres et d'acquérir, à terme, la nationalité russe, cela encourage un nombre croissant de familles à risquer la fuite, malgré la menace de peine de mort, réservée aux déserteur·rice·s du Royaume. Le père d'Alexandra quitte son village natal du nord de la Corée en 1869, comme plus de 6500 autres Coréen·ne·s la même année. Il séjourne d'abord en Chine, y apprend la langue et travaille comme agriculteur. Il se rend ensuite en Russie, apprend le russe et devient de plus en plus sollicité pour du travail d'interprétariat.

Parmi les ouvriers·ères

En 1896, sur ordre du gouvernement russe, il est envoyé comme interprète sur les chantiers du célèbre Transsibérien. Veuf depuis plusieurs années, Kim Du Suh, devenu Kim Piotr, part à la rencontre des ouvriers du chemin de fer, avec sa fille Alexandra Kim âgée alors de 10 ans. Durant 5 ans, elle l'accompagne dans sa lutte pour les droits des travailleur·euse·s, ayant pu constater leurs conditions de vie désastreuses et le racisme dont ses camarades coréen·ne·s et chinois·e·s sont victimes.

Féministe bolchevique

En 1902, Kim Piotr décède de la fièvre et confie sa fille à un ami polonais qui la mariera plus tard à son propre fils. Alexandra fréquente une école réservée exclusivement aux jeunes femmes à Vladivostok. Comme son père, elle parle couramment le coréen, le chinois et le russe. Puis elle s'ouvre aux idées socialistes comme beaucoup de jeunes Russes, Chinois·e·s et Coréen·ne·s de l'époque. L'empire japonais entame son expansion coloniale et occupe la Corée depuis huit ans déjà.

À 21 ans, elle rejoint le syndicat des travailleurs·euses ferroviaires à Vladivostok et se passionne pour les auteur·rice·s socialistes comme Nikolaï Tchernychevski. Victime des violences de son mari alcoolique, elle s'enfuit en emmenant son fils. Interprète en Oural, elle organise un syndicat et une grève au péril de sa vie, sans l'aide du Parti ouvrier. Ses actions de lutte l'amènent à être intégrée au parti en 1916 et à se faire confier une mission par Lénine : organiser le Comité populaire d'Extrême-Orient depuis Khabarovsk, afin de renforcer les soviets de la Sibérie orientale. Elle y crée le premier parti socialiste coréen.

Victime de la contre-révolution

En 1918, l'armée blanche se dirigeant vers Khabarovsk, les bolchéviques sont contraint·e·s de fuir. Cachée dans un navire qui se fait intercepter par l'armée blanche, Alexandra Kim est découverte et subit la torture. Elle résiste pourtant et ne livre pas ses camarades. Devant le tribunal, elle refuse de renier ses actes et défend l'implication des immigré·e·s coréen·ne·s au parti bolchévique : *« Ils savaient que la défense du pouvoir soviétique conduirait à la libération du peuple coréen. »* Un juge lui propose alors, comme ultime recours qui lui rendrait sa liberté, de se repentir de ses crimes en tant que femme. Elle réplique : *« C'est non seulement moi que vous insultez mais toutes les femmes également [...] Je prédis que dans quelques années, en Extrême-Orient, en Chine et partout dans le monde, les femmes rejoindront le mouvement révolutionnaire socialiste aux côté des hommes [...] admettre avoir commis des crimes en tant que femme, c'est trahir la révolution prolétarienne et les femmes dans le monde. »* Alexandra Kim est exécutée le 16 septembre 1918, à l'âge de 33 ans.

L'histoire d'Alexandra Kim et de son dévouement à la révolution prolétarienne, déjà passionnante et exemplaire, se voit sublimée par le pinceau sobre de Keum Suk Gendry Kim. L'origine du projet de la bande dessinée émane de la ville de Seongnam (Corée du Sud), qui a financé une collection de portraits de résistant·e·s coréen·ne·s à l'occupation japonaise dans la première moitié du 20e siècle. Une belle initiative qui détonne en Corée du Sud où le communisme est particulièrement mal vu. Dans une interview, l'autrice affirme également son admiration pour ce personnage historique et l'importance des luttes, passées et actuelles, pour les droits des femmes et des travailleur·euse·s.

Valentine Loup ■

Keum Suk Gendry Kim, d'après le roman de Jung Cheol-Hoon, *Alexandra Kim la Sibérienne* Cambourakis, novembre 2020

JAA
CH-1211 Genève 2
P.P. / Journal

LA POSTE

Journal solidaritéS - Case postale 2089 - 1211 GENEVE 2

solidaritéS 381 14 01 2021

C'est quoi ce journal ?

Vous tenez en main le journal du mouvement anticapitaliste, féministe et écosocialiste solidaritéS, présent avant tout aujourd'hui dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

Il joue un rôle indispensable du point de vue de l'information alternative en Suisse romande, afin que soient relayées les expériences de résistance, dans un contexte mondial où les inégalités se creusent.

Du local au national en passant par l'international, notre bimensuel donne des infos et des clés de lecture sur les thématiques qui nous concernent toutes et tous (travail, santé, logement, politique internationale, rapports de genre, économie, écologie, culture...).

C'est une gageure de publier un journal militant qui offre à nos lecteurs et lectrices des points d'appui pour les luttes actuelles et à venir; mais il faut bien penser pour agir !

Abonnez-vous !

Abonnements

SOUTENEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS !

☐	Annuel	fr. 80
☐	Étudiant·e·s, AVS, AI Chômeurs·euses	40
☐	Soutien	150
☐	3 mois à l'essai	gratuit !

Vous pouvez vous abonner sur Internet: solidarites.ch/abonnement

Pour vous abonner, modifier votre abonnement, pour tout changement d'adresse ou toute question concernant l'envoi du journal :

→ solidaritéS
Case Postale 2089
1211 Genève 2
ou abos@solidarites.ch
ou +41 22 740 07 40

En images

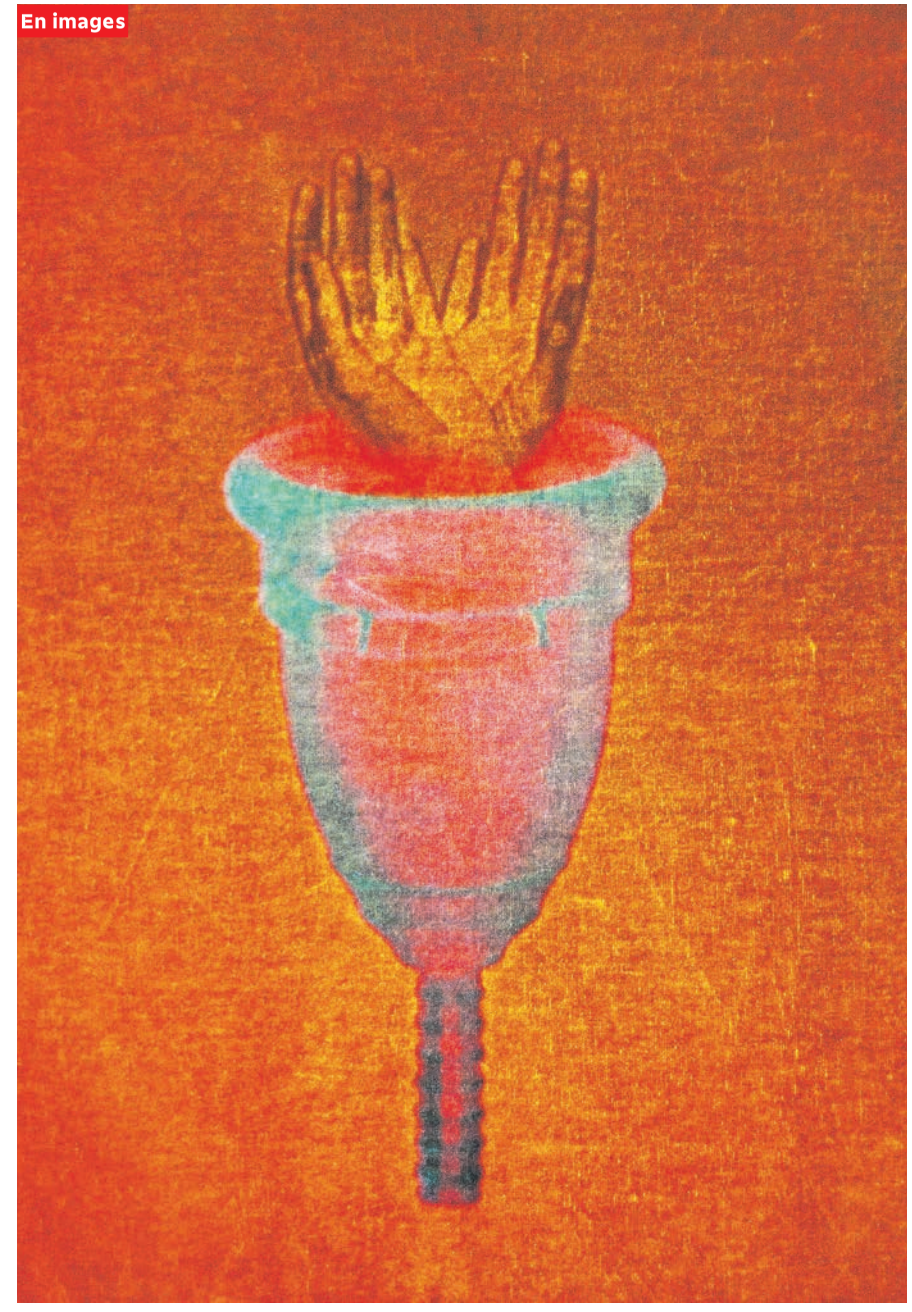

WE GIVE BLOOD, GIVE US PROTECTIONS

Sandrine Gutierrez
2019
photographie

«Les personnes menstruées réclament la gratuité des protections hygiéniques. Assez de la précarité menstruelle.»

Sommaire

3 **Votations** Islamophobie non dissimulée

4 **Votations** Non à la privatisation des services d'identification électronique

5 **National** 2e pilier : l'impossible réforme

6 **Coronavirus** Pour un véritable programme national de vaccination, maintenant !

Genève Forte répression à l'issue du rassemblement pour une sortie de crise solidaire

7 **Vaud** Pour des Villes écologiques et solidaires

Neuchâtel Nouvelles règles

8–9 **cahier émancipationS** Qui a (encore) peur du droit ?

10 **Féminisme** Un pas pour l'Argentine, deux pas pour l'Amérique Latine

11 **International** Moins de salaires et plus de profits... What else ?

12 **International** Maroc : le noircissement du gris

International UNRWA : le grand air de la calomnie

13 **International** États-Unis : démonstration de force de l'extrême droite

14 **International** AGRA : les fausses promesses de Bill Gates

15 **À lire** Une vie révolutionnaire en noir et blanc